Feuille de données de sécurité
selon le Règlement (EG) Nr. 1907 / 2006

Rév.: 4
Date de révision: 06.06.2016 SW

1. Indication du produit et indication sur le fabricant

Indication du produit :
Plaque Photo

Application du produit (but d'utilisation) :
Plaques photopolymérisables pour porte-empreintes individuels et fonctionnels.
Enregistrement occlusal

Fabricant / Le fournisseur :
Willmann & Pein GmbH

Rue :
Schusterring 35

Code postal / Lieu
D-25355 Barmstedt

Téléphone / Fax / E-Mail :
+49 (0) 4123 / 9228 0 / +49 (0) 4123 / 9228 49 / info@wp-dental.de

Renseignement en cas d'urgence (24 heures) :
Dr. Wolfgang Willmann
Téléphone : +49 (0) 170 / 4053052

2. Dangers possibles

2.1 La classification de la substance ou du mélange suit **les règles (EG) No.1272/2008**
Indication de dangers:
Irritant, peut causer irritation et/ou réaction allergique cutanée.
2.2 Eléments d'étiquetage

attention

H317	peut provoquer une allergie cutanée.
P272	les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P280	porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
P352	laver abondamment à l'eau
P333	en cas d'irritation ou d'éruption cutanée :
P313	consulter un médecin.

P362 enlever les vêtements contaminés.
P364 et les laver avant réutilisation.
P501 éliminer le contenu/récipient

Indications de dangers supplémentaires pour la personne et l'environnement :
Durant le processus de durcissement une chaleur peut être produite.
Ne pas utiliser en cas d'allergie aux acrylates et métacrylates.

3. Composition/Informations sur les composants

Caractérisation chimique :
Ingredients dangereux :

Matière	**Cas-No./ EINECS-No./ EG-No.**	**Valeur (%)**	**Marquage**
Vinyl ester resin (acrylates)	CAS109-16-0	5-8	Skin Sens. 1B, H317 – peut provoquer une allergie cutanée
Triethylenglykoldi-methacrylate	Cas-No. 109-16-0 EINECS-No.203-652-6 EG-No. 607-114-00-5	2-5	Skin Sens. 1B H317 – peut provoquer une allergie cutanée
Phosphine oxide	CAS-No.75980-60-8 EG-No. 278-355-8	0,05-0,1	Repr 2, H361f – susceptible de nuire à la fertilité

4. Premières mesures d'aide

Indications générales
Enlever immédiatement les vêtements pollués par le produit

Après le contact sur la peau:
Eliminer en lavant avec de l'eau savonneuse

Après le contact oculaire:
Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières bien écartées.
En cas de troubles prolongés, consulter un médecin.

Après inhalation:
Apporter le concerné à l'air frais.

Après avalement:
Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures pour la lutte contre le feu

Extincteurs appropriés :
Ecume, acide carbonique, poudre extinctrice, rayon d'eau.
Adapter les measures de lutte contre l'incendie à l'atmosphère.

Mesures de sécurité / extincteurs non-appropriés:
Non connu

Danger particulier du produit, produits de brûlure, gaz résultant :
Non connu

Équipement de protection spécial pour la lutte contre l'incendie:
Utiliser des mesures conventionnelles pour lutter contre les incendies chimiques, à savoir un appareil respiratoire autonome (bloc isolant).

6. Mesures à prendre en cas de libération non voulue

Mesures de précaution :
Assurer une aération convenable.

Précautions relatives à l'environnement :
Ne pas déverser la matière non durcie dans le système d'égouts.

Méthodes de nettoyage/absorption :
Recueillir la matière par voie mécanique, éliminer seulement la matière entièrement photopolymérisée. Eliminer la matière conformément aux prescriptions officielles locales relatives aux déchets dangereux.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:
Indications d'utilisation :
Les précautions conventionnelles relatives aux travaux avec des produits chimiques doivent être observées.

Indications relatives à la prévention des incendies et des explosions :
Pas de mesures spéciales nécessaires.

Indications et conditions de stockage :
Stocker la matière dans un récipient fermé hermétiquement dans un endroit frais et à l'abri de la lumière solaire.
Temps de conservation: 3 ans, si les conditions de stockage sont respectées.

8. Limite d'exposition et équipement de protection individuelle

8.1 Paramètres à contrôler

Non connu

PNCE et valeurs DNCL tels qu'ils peuvent être présentés dans le cadre d'un rapport de données de sécurité, n'existent pas.

8.2 Limites et contrôle de l'exposition

Protection individuelle :
Les mesures de protection et mesures d'hygiène sont à respecter. Dépôt séparé des vêtements de protection. Les précautions conventionnelles relatives aux travaux avec des produits chimiques doivent être observées.

Protection de respiration : Non nécessaire

Protection oculaire : Utiliser des lunettes étanches pendant le travail.

Protection des mains : Le port de gants de protection (expériences passées /publications) par ex. gants de protection Ethiparat pendant 5-10 minutes, pour l'application en technique No-touch, techniques de contact minimum, est recommandé.

Protection du corps : Porter des vêtements de travail conventionnels.

Autres mesures de protection : Non connu

Indications à l'hygiène de travail : Prendre des mesures générales de protection et d'hygiène. Ranger à l'écart les vêtements de travail. Les précautions conventionnelles relatives aux travaux avec des produits chimiques doivent être observées.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :

Forme :	Plaques pour mâchoire supérieure et inférieure, masse pétrissable
Allure :	Masse pâteuse
Couleur :	Incolore (jaunâtre), bleu et rose
Odeur :	acrylate

Données importantes pour la sécurité :

Point d'éclair :	Aucun connu (env. > 100°C)
Solubilité dans l'eau :	Pratiquement insoluble
Densité relative :	Non indiqué
Valeur pH :	Non applicable

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :
Pour éviter une polymérisation lente, protéger de la chaleur, de la radiation solaire incidente et de l'action lumineuse.

Matières à éviter :
La polymérisation du produit est lente au contact de formeurs de radicaux.

Produits de décomposition dangereux :
Aucun, si utilisé de façon conventionnelle.

Autres indications :
La polymérisation du produit peut être lente en cas de dépassement de la durée de stockage et de moins de dégagement de chaleur.

11. Indications à la toxicologie

Selon les estimations des substances contenues, le mélange est estimé comme non-toxique :

Toxicologie aiguë :

A la peau :	aucune irritation
A l'œil :	aucune irritation
A l'organe de respiration :	aucune irratiation

Toxicocinétique :
Conformément à la nouvelle feuille de données de sécurité après REACH, des indications sur toxicocinétique, métabolisée et distribution de la substance dans le corps doivent être mentionnées. Aucune indication connue.

Autres indications :
En cas d'exposition appropriée, d'usage conventionnel et compte tenu de nos expériences et de nos informations, le produit n'a pas d'effets dangereux.

Indications générales :
En cas d'exposition, une sensibilité est possible en cas de contact avec la peau.

12. Indications spécifiques à l'environnement

Indications générales :
Toxicité de poisson : Non indiqué
Organismes d'eau : Non indiqué
Toxicité de bactéries : Non indiqué

Autres indications à l'écologie :
Ne pas déverser dans les eaux souterraines, les milieux aquatiques ou le système d'égouts.

Potentiel de bioaccumulation :
Aucune donnée disponible

Résultat de la recherche PTB-et le vPvB-jugement :
Potentiel de perturbation endocrinienne
Aucune donnée connue du produit sur l'influence hormonelle.

13. Indications à l'élimination des déchets

Matière / la préparation :
Eliminer suivant les prescriptions officielles / nationales, comme règle générale, traitement spécial, ne pas essayer d'évacuer.

Code déchets selon le règlement de liste de déchets :
16 03 05 (les déchets organiques qui contiennent les matières dangereuses)

Emballage :
Les emballages non contaminés peuvent être utilisés.

14. Indications au transport

Transport par terre ADR/RID:
Transport de bateau de lac IMDG/GGV :
Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Sans danger dans l'esprit des dispositions de transport.

15. Informations réglementaires

Marquage sur la directive de C.E.
Lettre d'identification et indications de dangers du produit :

2.1 La classification de la substance ou du mélange suit **les règles (EG) No.1272/2008**

attention

H317	peut provoquer une allergie cutanée.
P272	les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P280	porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :
P352	laver abondamment à l'eau
P333	en cas d'irritation ou d'éruption cutanée :
P313	consulter un médecin.

Indication de dangers:
Irritant, peut causer irritation et/ou réaction allergique cutanée.
2.2 Eléments d'étiquetage

Déterminant de dangers le composant pour l'étiquetage:
Contiennent: --

Jugement de sécurité:
Des jugements de sécurité pour des matières dans cette préparation n'étaient pas effectués.

Règlements nationale:
Catégorie de danger pour l'eau : 2 (après l'estimation grâce aux matières de contenu)

16. Autres informations

Directives de C.E. en covigueur :
Directive sur l'établissement (1999/45/EG), finalement changée par la directive 2006/8/EG.
Directive pur la substance(67/548/EWG), finalement changée par la directive 2006/121/EG.
Règlement de REACH (EG) No. 1907/2006.

Restriction d'application recommandée du fabricant:
Seulement pour l'application industrielle - aucun produit de public.

Phrase R visée aux points 2 et 3 :
36/37/38 Irritant pour les yeux, l'appareil respiratoire et la peau

Feuille de données de sécurité
selon le Règlement (EG) Nr. 1907 / 2006

Rév.: 4
Date de révision: 06.06.2016 SW

Modifications en face de la dernière version :
Modification conforme REACH

Feuille de données du domaine exposant :
Dr. rer. nat. Wolfgang Willmann (tél. +49 (0) 4123 / 9228 0)

Dénégation de responsabilité :
Toutes les données ci-dessus mentionnées s'appuient sur les dernières connaissances acquises ; cependant, elles ne représentent pas de garantie en termes de propriétés du produit et ne donnent pas lieu à une relation contractuelle légale.